



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023-08

Séance du 15 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Etainhus, légalement convoqués se sont réunis à la Mairie d'Etainhus, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Rémi MALO, le Maire,

Etaient présents : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, Jean-Pierre BANCTEL, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Véronique MOREL, Cyrille GUILLEMAD, Caroline TOUTAIN, Christophe RECHER, Julien MERVILLE, Fabien LEROY et Lucie GOULET, formant la majorité des membres en exercice,

Absente excusée : Bérénice GAND (pouvoir Maryline MAUPAIX)

Absente : Sophie COMONT

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BANCTEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602507-20230315-2023-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Publication : 28/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absent(s) : 2

Pouvoir(s) : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention(s) : 0

RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE ÉTUDE DE TERRAIN

Date de convocation

09/03/2023

Afin de pouvoir concevoir une réhabilitation du groupe scolaire, il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études pour effectuer des sondages pour une étude de terrain

Une demande de subvention sera faite auprès du Département. Les montants seront inscrits au budget primitif 2023.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien ce projet et signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,



Rémi MALO